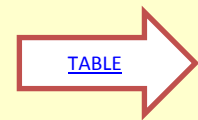


INDEX – 2016 MARS (2^{ème} séance)

(Accès direct en cliquant sur les liens en bleu)



BUDGET PRINCIPAL

[COMPTE ADMINISTRATIF 2015](#)

[COMPTE DE GESTION 2015](#)

[AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT](#)

[VOTE DES TAUX D'IMPOSITION](#)

[VOTE DES SUBVENTIONS 2016](#)

[BUDGET PRIMITIF 2016](#)

BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT

[COMPTE ADMINISTRATIF 2015](#)

[COMPTE DE GESTION 2015](#)

[AFFECTATION DU RESULTAT 2015](#)

[VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2016](#)

SEANCE DU 23 MARS 2016

[TABLE](#)

Nombre de conseillers présents : 13/14 et 1 pouvoir

BUDGET COMMUNAL : APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2015

Rapporteur : Pierre-Yves LEMONT

Monsieur Pierre-Yves LEMONT présente au Conseil Municipal les résultats du Compte Administratif 2015 de la commune :

SECTION DE FONCTIONNEMENT :

- **Dépenses :** 427 874.73 €
- **Recettes :** 583 323.83 €
- **Excédent :** 155 449.10 €

Résultat à la clôture de l'exercice 2014	Part affectée à l'investissement exercice 2015	Résultat de l'exercice 2015	Résultat de clôture de l'exercice 2015
292 813.15€	192 813.15€	155 449.10 €	255 449.10€

SECTION D'INVESTISSEMENT :

- **Dépenses :** 1 170 174.65 €
- **Recettes :** 982 559.37 €
- **Déficit :** 187 615.28 €

Résultat à la clôture de l'exercice 2014	Résultat de l'exercice 2015	Résultat de clôture de l'exercice 2015
244 357.14€	187 615.28 €	56 741.86€

Monsieur le Maire se retire au moment du vote.

Monsieur Pierre-Yves LEMONT propose de passer au vote à main levée :

Le Conseil Municipal à l'unanimité :

- **APPROUVE** le Compte Administratif 2015 de la Commune.

[INDEX](#)

BUDGET COMMUNE : APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2015

Rapporteur : Eric BAILLON

Monsieur BAILLON, Comptable du Trésor Public, présente le Compte de gestion 2015 de la commune qui concorde avec le CA.

Le Conseil Municipal :

Après avoir entendu et arrêté le Compte Administratif 2015,

Après s'être fait présenté toutes les pièces comptables relatives à l'exercice 2015, et considérant la régularité des opérations effectuées :

- 1 – STATUANT sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2015 au 31 décembre 2015
- 2- STATUANT sur l'exécution du budget 2015 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires
- DECLARE à l'unanimité que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2015 par le Trésorier, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

Le Conseil Municipal à l'unanimité

- **APPROUVE le Compte de Gestion 2015 de la Commune.**

[INDEX](#)

BUDGET COMMUNE : AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT 2015

Rapporteur : Pierre-Yves LEMONT

Monsieur LEMONT propose de se prononcer sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'année 2015.

Constatant que le Compte Administratif 2015 fait apparaître :

FONCTIONNEMENT

- un excédent de fonctionnement (*g-a*) de : 155 449.10€
- un excédent reporté (*i*) de : 100 000.00€ (cf. CA p 5)
- **soit un excédent de fonctionnement cumulé de : 255 449.10€**

INVESTISSEMENT

- un déficit d'investissement (*h-b+j*) de : 187 615.28€
- un excédent reporté (*i*) de : 244 357.14€
- soit un excédent d'investissement cumulé de : 56 741.86€
- moins un déficit des restes à réaliser (*l-f*) de : 115 351.00€
- **Soit un besoin de financement de : 58 609.14€**

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT 2015

- Résultat de fonctionnement au 31/12/2015 :
 - Excédent de : 255 449.10€
 - Clôture de ligne Caisse des Ecoles : 137.30€
 - **TOTAL : 255 586.40€**

Le Conseil Municipal DECIDE à l'unanimité :

- **D'AFFECTER LE RESULTAT** de fonctionnement comme suit :
 - **Part affectée à la section de FONCTIONNEMENT (article 002) :50 000.00€**
 - **Part affectée à la section d'INVESTISSEMENT (article 1068) :205 586.40€**

[INDEX](#)

BUDGET COMMUNE : VOTE DES TAUX D'IMPOSITION 2016

Rapporteur : Pierre-Yves LEMONT

M. LEMONT propose de voter les taux d'imposition 2016 et précise que la Commission Finances a conseillé de maintenir les taux d'imposition 2015.

	2015			2016		
	Base d'imposition effective 2015	Taux	Produits	Base d'imposition prévisionnelle 2016	Taux	Produits
Taxe d'Habitation	616 745	19 %	117 181.55	626 800	19 %	119 092.00
Taxe foncière sur les propriétés bâties	365 243	20 %	73 048.60	36 7900	20 %	73 580.00
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	59 511	45 %	26 779.95	60 000	45 %	27 000.00
TOTAL			217 010.10			219 672.00

Monsieur le Maire propose de maintenir pour l'année 2016 les taux d'imposition votés en 2015.

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

- **DE MAINTENIR les taux de 2015 :**
 - Taxe d'habitation : 19 %
 - Taxe foncière sur les propriétés bâties : 20 %
 - Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 45 %

[INDEX](#)

BUDGET COMMUNE : VOTE DES SUBVENTIONS 2016

Rapporteur : Pierre-Yves LEMONT

Monsieur LEMONT propose de verser les subventions suivantes :

ORGANISME SOCIAL

- Centre Communal d'Action Sociale : 1 600.00€

(C/657362 : Subv. Fonct. Organismes Public) : 1 600.00€)

ASSOCIATIONS :

- Comité des Fêtes – Trévérien (*Participation au feu d'artifice*) : 750.00€
- FC Linon – Trévérien : 450.00€
- Acca (chasse) – Trévérien : 210.00€
- Génération mouvement (*ex La joie de vivre*) – Trévérien : 210.00€
- Anciens Combattants – Trévérien : 210.00€
- APE Les Canailles du canal - Trévérien : 210.00€
- Comédiens Amateurs de Trévérien : 210.00€
- Association ADMR – Tinténiac : 270.00€
- **TOTAL⁽¹⁾ :** **2 520.00€**

(1) Pas de subvention versée à :

- OCCE (*Rétablissement d'une ligne dans le budget école*)
- Canal Jeux (*pas d'activité et pas de demande*)
- Office Cantonal des Sports de Tinténiac (*pas d'animation à Trévérien*)

PARTICIPATIONS AU PRORATA :

- Comice Agricole (*0.60 € X 930 habitants*) : 558.00€
- Familles Rurales Centre de loisirs – Tinténiac 7 115.07€

C/6574 Subv. Fonction. Autres Personnes 10 193.07 €

Le Conseil Municipal DECIDE à l'unanimité :

- **DE VERSER les subventions** proposées ci-dessus

[INDEX](#)

BUDGET COMMUNE : VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2016

Rapporteur : Pierre-Yves LEMONT

M. LEMONT présente au Conseil municipal le Budget Primitif 2016 de la commune équilibré comme suit :

SECTION DE FONCTIONNEMENT :

Dépenses : 588 324.00€

Recettes : 588 324.00€

SECTION D'INVESTISSEMENT :

Dépenses : 834 357.34€

Recettes : 834 357.34€

Les restes à réaliser inscrits au budget 2015 en dépenses d'investissement et à reporter sur l'exercice 2016 sont les suivants :

Programme	Section d'investissement	Dépenses	Recettes
12	Achat Matériel Mobilier	3 955.00€	
42	Voirie	119 124.00€	
58	Extension Rénovation Ecole	304 109.00€	356 001.00€
59	Salle des fêtes	6 469.00€	
60	Signalétique	6 000.00€	
66	Rénovation cimetière	9 568.00€	
67	Eglise	2 777.00€	
68	Extension rénovation école	19 350.00€	

Principaux projets d'investissements retenus pour 2016 :

- Matériel Mobilier : 44 920.00€
- Voirie : 133 993.00€
- Plan Local d'Urbanisme : 18 000.00€
- Réserve foncière : 60 000.00€

Le Conseil Municipal à l'unanimité :

- **APPROUVE** le Budget Primitif 2016 de la Commune.

[INDEX](#)

BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT : APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2015

Rapporteur : Pierre-Yves LEMONT

Monsieur Pierre-Yves LEMONT présente au Conseil Municipal les résultats du Compte Administratif 2015 du budget Annexe assainissement de la commune :

SECTION D'EXPLOITATION :

- Dépenses : 49 142.51€
- Recettes : 42 866.11€
- Déficit : 6 276.40€

Résultat à la clôture de l'exercice 2014	Résultat de l'exercice 2015	Résultat de clôture de l'exercice 2015
86 289.01€	6 276.40€	80 012.61€

SECTION D'INVESTISSEMENT :

- Dépenses : 33 381.72 €
- Recettes : 27 990.00 €
- Déficit : 5 391.72 €

Résultat à la clôture de l'exercice 2014	Résultat de l'exercice 2015	Résultat de clôture de l'exercice 2015
119 153.39€	5 391.72€	113 761.67€

Monsieur le Maire se retire au moment du vote.

Monsieur Pierre-Yves LEMONT propose de passer au vote à main levée.

Le Conseil Municipal à l'unanimité :

- **APPROUVE** le Compte Administratif 2015 du budget annexe assainissement.

[INDEX](#)

BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT : APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2015

Rapporteur : Eric BAILLON

Monsieur BAILLON, Comptable du Trésor public, présente le Compte de gestion 2015 du budget assainissement.

Le Conseil Municipal à l'unanimité :

- Après avoir entendu et arrêté le compte administratif du budget assainissement 2015,
- Après s'être fait présenté toutes les pièces comptables relatives à l'exercice 2015, et considérant la régularité des opérations effectuées :
 - 1 – STATUANT sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2015 au 31 décembre 2015
 - 2- STATUANT sur l'exécution du budget 2015 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires
- **DECLARE** que le Compte de Gestion du budget assainissement dressé pour l'exercice 2015 par le Trésorier, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

Le Conseil Municipal à l'unanimité :

- **APPROUVE** le Compte de Gestion 2015 du budget assainissement de la Commune.

[INDEX](#)

BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT : AFFECTATION DU RESULTAT 2015

Rapporteur : Pierre-Yves LEMONT

Monsieur LEMONT propose de se prononcer sur l'affectation du résultat de fonctionnement du budget Assainissement 2015.

Le Compte Administratif 2015 du budget Assainissement fait apparaître :

- un déficit de fonctionnement (*g-a*) de : 6 276.40€
- un excédent N – 1 de : 86 289.01€
- soit un excédent de fonctionnement cumulé (*h-b*) de : 80 012.61€
- un déficit d'investissement de : 5 391.72€
- un résultat N-1 de : 119 153.39€
- Soit un excédent d'investissement de : 113 761.67€

Proposition d'affecter le résultat selon la répartition suivante :

- Résultat d'exploitation au 31/12/2015 : 80 012.61€
- Part affectée à la section de fonctionnement (article 002) : 30 012.61€
- Affectation en réserve d'investissement (1068) : 50 000.00€

Résultat d'investissement au 31/12/2015 :

- Part affecté à la section d'investissement (article 001) : 113 761.67€

Le Conseil municipal à l'unanimité :

- **DECIDE d'affecter le résultat** de fonctionnement comme suit :
 - Part affectée à la section de fonctionnement (article 002) : 30 012.61€
 - Part affectée à la section d'investissement (article 1068) : 50 000.00€

[INDEX](#)

BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT : VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2016

Rapporteur : Pierre-Yves LEMONT

M. LEMONT présente au Conseil municipal le Budget Primitif Assainissement 2016 équilibré comme suit :

SECTION DE FONCTIONNEMENT :

- Dépenses : 79 712.41€
- Recettes : 79 712.41€

SECTION D'INVESTISSEMENT :

- Dépenses : 939 922.37€
- Recettes : 939 922.37€

Le Conseil Municipal à l'unanimité :

- **APPROUVE** le Budget Annexe assainissement 2016.

[INDEX](#)

TABLE DES MATIERES - 2016 Mars (2^{ème} séance)

SEANCE DU 23 MARS 2016.....	2
BUDGET COMMUNAL : APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2015	2
SECTION DE FONCTIONNEMENT :	2
SECTION D'INVESTISSEMENT :	2
BUDGET COMMUNE : APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2014	3
BUDGET COMMUNE : AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT 2015	4
FONCTIONNEMENT	4
INVESTISSEMENT	4
PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT 2015	4
BUDGET COMMUNE : VOTE DES TAUX D'IMPOSITION 2015.....	5
BUDGET COMMUNE : VOTE DES SUBVENTIONS 2016.....	6
ASSOCIATIONS :	6
PARTICIPATIONS AU PRORATA :	6
BUDGET COMMUNE : VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2016	7
SECTION DE FONCTIONNEMENT :	7
SECTION D'INVESTISSEMENT :	7
BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT : APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2015	8
SECTION D'EXPLOITATION :	8
SECTION D'INVESTISSEMENT :	8
BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT : APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2015	9
BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT : AFFECTATION DU RESULTAT 2015	10
BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT : VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2016	11
SECTION DE FONCTIONNEMENT :	11
SECTION D'INVESTISSEMENT :	11